



# L'INFO DE BELLAC N° 6

DÉCEMBRE 2021



*Madame, Monsieur,*

*Je veux m'adresser à vous, personnellement, et vous souhaiter, pour vous, pour votre famille, vos proches... de très belles fêtes de Noël et une très bonne année 2022.*

*Je vous invite aussi à souhaiter les vœux pour notre cité, pour Bellac . Nous ne sommes pas encore sortis de nos difficultés financières, mais les efforts énormes que nous avons tous consentis conduisent les banques à un peu plus de sollicitude à l'égard de notre ville.*

*Alors, pour 2022, je vous propose de souhaiter :*

- > la fin de la première tranche des travaux du CAL de la rue des Rochettes,
- > la mise en place d'une nouvelle structure pour assurer l'avenir de l'école de musique,
- > les aménagements prévus à l'HIHL (dont le scanner),
- > la réouverture de la piscine en juillet et août ,
- > la réalisation de la petite halle sportive aux Rochettes,
- > le lancement des travaux de sécurisation autour du collège,
- > la mise en place du conseil municipal des jeunes et du conseil des sages,
- > l'ouverture du musée numérique à la maison de Jean Giraudoux et le développement des animations d'été ( festival, vitrines en fête, biennale de l'émail...),
- > l'accroissement des actions de démocratie participative à propos de la zone des Côtes, du marché couvert, des « petites villes de demain »...

*Pour cette période de Noël, ce sera aussi un renouveau, avec le marché de Noël, vitrines en fête, une nouvelle exposition de porcelaine à la mairie...*

**TRÈS BELLES FÊTES DE NOËL ET MEILLEURS VŒUX A TOUS**

Le Maire,  
Claude Peyronnet



# FÊTONS NOËL A BELLAC



## MARCHÉ DE NOËL

**Suite à l'obligation de présenter le Pass Sanitaire, nous avons été malheureusement contraints d'annuler le marché de Noël. Merci de votre compréhension.**



## PORCELAINE ET DESIGN

Une nouvelle exposition se tiendra à la mairie de Bellac du samedi 11 au jeudi 30 décembre.

Pour faire suite au succès de l'exposition d'été, les créateurs d'ESPRIT DE PORCELAINE nous proposent une toute nouvelle exposition particulièrement décoiffante avec, entre autres, de la « porcelaine volante ».

Les jours et horaires d'ouverture seront publiés dans la presse locale et sur le site [www.bellac.fr](http://www.bellac.fr)

## VITRINES EN FÊTE

Plusieurs magasins du centre-ville seront, à nouveau, offerts à des artisans, à des artistes, du 11 au 31 décembre.



## CONCERT DE NOËL

La chorale DIAPASON se produira, samedi 11 décembre à 16h à l'Eglise de Bellac. Composée de 20 chanteurs amateurs et dirigée depuis septembre 2021 par Frédéric Théry, elle pré-

sentera des chants de Noël et quelques œuvres classiques et/ou traditionnelles.



## LE COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

sera distribué aux bellachonnes et bellachons de 70 ans et plus, par les élus, dans la période de Noël au jour de l'An.



## RETOUR SUR

### **Les logements pour personnes à mobilité réduite à Jolibois**



Le parc immobilier de BELLAC manque de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite . Pour améliorer cette situation, l'ODHAC a aménagé trois logements PMR dans les anciens locaux de Pôle Emploi à Jolibois.

L'inauguration a eu lieu le 14 septembre dernier, en présence de Mme la Sous-Préfète, de Gilles BEGOUT , Président de l' ODHAC, du Maire de Bellac , des Maires-Adjoints...

### **Les prix des maisons fleuries**



Pour cette édition 2021 , l'équipe municipale était composée de Valérie Dioton, conseillère municipale déléguée en charge de l'environnement, Viviane Lavergne, 1<sup>ère</sup> adjointe, Aline Larant, maire-adjointe, Johan Pinto de Araiyo responsable de l'équipe des jardiniers de la ville. Voici les résultats du concours :

**Jardin visible de la rue :** 1er prix : MR Rigondeau, 2<sup>ème</sup> prix ex-aequo : A. Montagne, J. Michelet , 3<sup>ème</sup> prix ex-aequo : P. Autef, G. Baudon, 4<sup>ème</sup> prix : G. Richefort, 5<sup>ème</sup> prix : R. Prélade , 6<sup>ème</sup> prix : A. Gailledrat , 7<sup>ème</sup> prix : H. Martin, 8<sup>ème</sup> prix : G. Bardet

**Décor floral sur la voie publique :** 1<sup>er</sup> prix : G. Baudry  
**Balcon ou terrasse :** 1<sup>er</sup> prix : A. Baudry , 2<sup>ème</sup> prix : E. Faugeras , 3<sup>ème</sup> prix ex-aequo : B. Gourat, MP. Chambre

**Fenêtre ou mur :** 1<sup>er</sup> prix : H. Pessoa Ferreira , 2<sup>ème</sup> prix : JP. Fontanel , 3<sup>ème</sup> prix : C. Montagne , 4<sup>ème</sup> prix : J. Gautier , 5<sup>ème</sup> prix ex aequo : J. Baudry, JM Girardeau, E. Brégeat, 6<sup>ème</sup> prix : Z. Goncalves Fernandes.

**Nos remerciements et nos félicitations aux lauréats.**

### **Inauguration des locaux de REMPART**



Nous avons déjà annoncé le déménagement de REMPART au 27 avenue de la Libération à BELLAC .

L'inauguration officielle s'est tenue le 22 octobre dernier en présence de Mme la Sous-Préfète , de Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental, du Maire de Bellac, des salariés de Rempart, des entreprises...

Voilà une association indispensable à la vie sociale et économique de Bellac installée dans des locaux rénovés et fonctionnels.

### **La borne de recharge électrique**

Le SEHV ( Syndicat Energies Haute-Vienne ) équipe le département de la Haute-Vienne en bornes de recharge pour véhicules électriques.

La commune de BELLAC a été retenue pour l'installation de cette borne PLACE DU CHAMP DE FOIRE ( côté rue Chanzy ) .

Précisons que l'électricité achetée par le SEHV pour alimenter la borne est d'origine 100 % renouvelable.



L'inauguration de la borne de recharge électrique, en présence de M. Dargentolle, Président du SEHV, du Maire de Bellac, ... s'est déroulée le 19 novembre dernier.  
(voir les Infos pratiques)

### **Les visites de quartiers, d'entreprises...**



L'équipe municipale poursuit ses visites de quartiers, récemment ce fut le cas pour le quartier de l'église, ou d'entreprises, dernièrement l'entreprise Massy TP, l'entreprise Brissiaud, l'abattoir... Elle continue également les rencontres avec les dirigeants d'entreprises : Netto, Bricomarché, Gamm vert, Terrade, Lavalade ...

### **L'accueil des nouveaux arrivants**

Quel plaisir d'accueillir de nouveaux arrivants à Bellac ! Le 20 novembre, AVF et la municipalité ont organisé un accueil au marché, le lieu de rencontre du samedi matin.

Les réjouissances se sont poursuivies salle Jean Blanzat avec le mot du Maire et celui de la présidente d'AVF, Mme Bonneaud.

Bienvenue à tous!



## **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LE PROJET DES CÔTES**

*Des nouvelles du "Jardin des Côtes"*

*C'est un espace de nature préservé, que connaissent les initiés qui ont su trouver le chemin des terrasses ou celui du viaduc. On l'aime et on veut le partager en gardant son aspect naturel et reposant.*

*Comment faire pour que chaque habitant ou visiteur en profite sans le dé-naturer ? Nous vous en parlions dans un précédent numéro. Le projet avance.*

*Petit point de la situation :*

*L'association des grimpeurs du Haut Limousin a installé des voies d'escalade sur le viaduc. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Vienne a présenté un projet d'aménagement. L'Office de Tourisme travaille sur le balisage. Élus et bénévoles des associations préparent un projet global dans quatre groupes : la vie animale, la biodiversité végétale, les activités de plein air et la culture.*

*Rejoignez-nous si vous aimez les plantes et voulez les identifier, si vous avez envie de voir les espèces d'oiseaux vivant à Bellac se multiplier (sauf peut-être les pigeons!), si vous randonnez, proposez des lectures ou simplement si vous aimez contempler la nature les pieds dans l'herbe.*

*Proverbe bellachon : toutes les idées sont bonnes et plus on est de fous plus on rit.*

Contact: Alice Maury : [alicemaury@laposte.net](mailto:alicemaury@laposte.net)

## **ORDURES MÉNAGÈRES, RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS ... LA MAUVAISE SURPRISE**

*Nous avons expliqué dans le précédent numéro que la COMPÉTENCE ORDURES MÉNAGÈRES, ENCOMBRANTS, DÉCHETS VERTS relevait de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES et, pour les ÉCO-POINTS, du SYDED.*

*La communauté de communes vient de nous informer que suite à la mise en place de la REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES à la place de la TAXE, le RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS ne serait plus assuré à BELLAC.*

Suite page 5

**Si tel était le cas ce serait une énorme régression.** Un service rendu à la population depuis des dizaines d'années serait alors supprimé... la communauté de communes ne remplirait pas son rôle.

Précisons que les élus de Bellac se sont toujours prononcés pour le maintien de la TAXE et le ramassage des déchets verts.

Nous poursuivons les négociations, nous travaillons à des solutions alternatives dont nous vous reparlerons le moment venu.

Soyons vigilants et combatifs.

Par contre les choses avancent pour la création d'une déchetterie sur le territoire de la commune de Bellac, sans doute, à ALVÉOL.

## FÉLICITATIONS AU PERSONNEL COMMUNAL

Les difficultés financières de la commune de Bellac nous ont conduits, provisoirement nous l'espérons, à ne pas remplacer tous les agents suite aux départs en retraite, aux mutations ou même aux congés maladie.

C'est vrai dans les services administratifs, comme dans les services techniques.

D'autre part, une partie du parc des véhicules est relativement vétuste et nous ne pouvons le moderniser que petit à petit !

Nos agents sont donc moins nombreux mais leurs missions sont en augmentation.

Nos agents font le maximum pour répondre aux besoins des bellachons et cela dans des conditions difficiles.

Qu'ils en soient félicités et remerciés .



## VOUS AVEZ AIMÉ ...

**... les travaux de voirie aux quatre coins de la ville.**

Une partie de la rue Vergniaud, la route de Curzon et la voie du Gui noir viennent d'être profondément refaites, notamment par la réalisation d'un rabotage et l'application d'une épaisse couche d'enrobé. Elles en avaient bien besoin. D'autres suivront l'an prochain, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Quelques chiffres :

Longueur totale traitée : près de 2 km.

Coût des travaux HT : 99 000 €.

Financement : Commune : 59 400 € (60 %) ; Subvention Département : 39 600 € (40 %).

**La rigueur de l'entreprise, la discipline des automobilistes et la bonne volonté des riverains** ont permis à ces chantiers de se dérouler sans problèmes. Le dernier coup de plumeau passé, les voies ont ainsi pu être ré-ouvertes à la circulation beaucoup plus tôt que prévu.

Rappelons toutefois que **la vitesse en ville est limitée à 50 km/h**, y compris route de Curzon.

**A bon automobiliste, salut !**



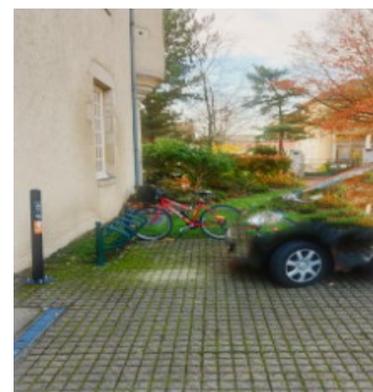
## VOUS N'AVEZ PAS AIMÉ....

**... être empêchés d'utiliser 4 des 5 places du parcage à vélos de la mairie.**

Reconnaissons-le toutefois : ce genre d'**étourderie**, nous en

**commettons tous**, que nous soyons automobilistes, cyclistes ou piétons.

Raison de plus pour penser aux autres et essayer de nous **améliorer**.



Par souci d'anonymat, la couleur du véhicule a été modifiée.

Jean-Yves Audoux, conseiller municipal délégué

## BIEN GÉRER ? MAIS ENCORE PRÉVOIR... ET SAISIR TOUTES LES OPPORTUNITÉS

La **situation financière** de Bellac est particulièrement **difficile**. Ceux qui le nient sont des **plaisantins**. Lorsque l'excédent de fonctionnement, malgré toutes les économies, toutes les privations, ne permet pas de couvrir le remboursement de la dette, il y a lieu de s'inquiéter... et donc **nous gérons la commune avec le plus grand sérieux**.

Malgré ces difficultés, ces contraintes, **nous tiendrons le cap** :

-> nous **maintiendrons les services à la population** qui sont de notre responsabilité,

-> nous **aiderons les associations**... Nous allons, peu à peu, augmenter les subventions de fonctionnement,

-> nous réaliserons les **investissements** promis : le **CCM**, la petite **halle sportive**, le **marché couvert**... Nous ferons plus : provision pour réfection des trottoirs, musée Jean Giraudoux, sécurisation routière près du collège...

-> nous poursuivrons les grands changements réalisés en terme de **propreté de la ville**, y compris dans la lutte contre la prolifération des pigeons,

-> nos actions de **démocratie participative** vont s'intensifier : aménagement de la zone des Côtes, marché couvert, conseil municipal des jeunes...

Au-delà de la gestion rigoureuse et quotidienne, il nous faut **voir plus loin** :

- Intensifier les actions pour assurer un bon **encadrement médical** comme nous l'avons fait pour la maison de santé ( qu'il faudra, un jour, agrandir ) ou l'HIHL...

- Poursuivre les actions pour **l'emploi**, les formations,

- Assurer la **rénovation urbaine et commerciale** d'ores et déjà engagée dans le cadre des **petites villes de demain**... ce sera une opération de longue haleine, nous ne devons pas prendre de retard.

Nous réfléchissons encore à la valorisation de notre foncier, à la création d'un réseau de chaleur, à la production d'énergie, à l'installation de maraîchers ( programme EGALIM ), au parc routier près de la RN 145...

**Le groupe de la majorité.**

## MOT de la liste « ENSEMBLE POUR BELLAC »

### 1000 caractères

Pourquoi ce titre ? Pour contester le non-respect du règlement intérieur par la majorité, elle finira par le modifier pour avoir raison ! Elle communique, régulièrement, sur 10 pages et ne nous attribue qu'un espace correspondant à 6 pages.

Ce point montre le mode de fonctionnement de la majorité: peu de respect des textes, peu de communication envers l'opposition, peu d'actions menées, heureusement, il y a les associations, artisans, commerçants. La population met à l'index demandes de rendez-vous sans réponse, projets évoqués sans concertation: pourquoi parler d'une halle municipale pour des associations (sportives) ayant des adhérents de communes extérieures après l'avoir dénoncé au sujet de l'école de musique. Nous resterons vigilants surtout que l'avenir des finances communales est engagé !

Bientôt 2022, nous vous souhaitons une année riche en projets. Que bonheur, joie, santé et réussite soient au rendez-vous de vos foyers.

Nous souhaitons aussi que la majorité cesse enfin de critiquer les réalisations du dernier mandat qu'elle s'accapare pourtant si bien ! Nous avons toujours œuvré dans l'intérêt de tous et continuerons dans ce sens.

## NOUVEAUX COMMERCES



Le Vrac d'Agathe  
Agathe BARON  
Épicerie Vrac, Produits Locaux  
4bis rue Denfert-Rochereau

Mulberry House  
Maison de Mûrier  
Sian SLATER  
Déco, vêtements pour  
enfants, bijoux...  
37 rue du Coq



Le Bell'Act  
Judith PHOK-RAMEAUX  
Jeux de société  
2 place du Palais